



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	Charley Rose Trio et Web Radio Musicale	
PARTENAIRE	Le Cri du Port	
NIVEAUX CONCERNÉS	PÉRIMÈTRE	DOMAINE
Lycées	Département 13	Education musicale
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ÉLÈVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres Échanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
Rencontre avec les musiciens du Charley Rose trio Concert au Cri du Port au mois de décembre 2022 Travail de podcast avec la médiatrice du Cri du Port	Écoutes et lectures en lien avec l'univers artistique des musiciens rencontrés Écriture de portraits Enregistrement pour créer une émission radio	Découverte du jazz contemporain et des autres musiques évoquées par le trio dans ses inspirations Travail autour de la thématique du portrait

PRÉSENTATION DU PROJET



crédit photo : Sylvain Gripoix

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille, Le Cri du Port propose un projet de découverte du jazz contemporain autour du concert de Charley Jazz trio le 8 décembre 2022.

Pour les collègues animant une web radio ou souhaitant la mettre en place : proposition de travail sur le portrait de musicien, en explorant les influences multiples du groupe : choix musicaux, lectures de textes, entretiens avec les musiciens.

Le Charley Rose Trio naît de la rencontre du pianiste Enzo Carniel, du batteur Ariel Tessier et du saxophoniste Charley Rose à Strasbourg Saint-Denis, quartier populaire parisien où foisonne une vie poly-culturelle extrêmement riche.

En savoir plus :

<https://www.charleyrosetrio.com/>

<https://jazzmigration.com/laureat/charley-rose-trio/>

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

- Accès aux documents pédagogiques autour du Charley Rose trio
- Travail sur les portraits de musiciens, accompagné par la médiatrice du Cri du Port au cours d'un atelier en classe
- Possibilité d'intervention d'un partenaire radio (sous condition)
- Concert au Cri du Port le 8 décembre suivi d'un bord de plateau
- Possibilité de valoriser les productions des élèves

Billetterie de concert : 5 euros par élève

Possibilité de faire intervenir des partenaires radio, sous conditions de financements (300 euros par classe).

Projet finançable par le Pass Culture.

CONTACTS

Le Cri du Port

Nathalie Le Gallou-Ong - chargée d'action culturelle

Tél : 04 91 50 51 41 - action-culturelle@criduport.fr

DAAC – Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Peggy RAGO : Responsable domaine musiques actuelles

Tél : 06 46 35 21 44 daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIÈRES

Reste à charge pour l'établissement : billetterie du spectacle - 5 euros par élève pour le concert.

Atelier radio : 300 euros.

Une offre pass culture pourra être associée à ce projet. Cette offre devra être co-construite entre l'établissement scolaire et la structure partenaire et validée par le chef d'établissement.

Les transports sont à la charge de l'établissement

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.